

COMMUNE de Glières-Val-de-Borne



Dossier n° DP0742122500060

date de dépôt : 23/10/2025

complet le : 20/11/2025

demandeur : Madame LAMARCHE Marie

pour : Enlèvement abri et élargissement balcon

adresse terrain : 306, route DES SERES, à GLIERES VAL DE BORNE (74130)

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny
Glières :

Tél : 04 50 25 22 50 - t.couchot@ccfg.fr

Monsieur LAMARCHE Marie

306, route DES SERES

74130 GLIERES VAL DE BORNE

CERTIFICAT Déclaration Préalable Constructions (DPC) TACITE
délivré par le Maire au nom de la commune

Madame,

Le maire de la commune de GLIERES VAL DE BORNE certifie que Madame LAMARCHE Marie est titulaire d'une Déclaration Préalable Constructions (DPC) enregistré sous le numéro **DP0742122500060** pour l'enlèvement d'un abri et l'élargissement d'un balcon, depuis le 20/12/2025, conformément à l'article R.424-13 du Code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 15 janvier 2026.

Le Maire,
Christophe FOURNIER.

